

20200520 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24878/l-urgence-sanitaire-est-en-train-de-prendre-le-dessus-sur-le-droit-d-asile-et-la-liberte-de-circuler>

Actualités



Image d'illustration de la ZAPI de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Crédit : InfoMigrants

"L'urgence sanitaire est en train de prendre le dessus sur le droit d'asile et la liberté de circuler"

Par [Anne-Diandra Louarn](#) Publié le : 20/05/2020

Depuis le début du confinement décreté en France, des dizaines de ressortissants étrangers ont été envoyés en Zapi, des zones d'attente situées dans les aéroports et les gares, à l'abri des regards, le temps que leur situation administrative soit examinée. Ces derniers jours, un nourrisson et un bébé ont ainsi été enfermés à l'aéroport de Roissy pendant plusieurs jours, provoquant l'indignation d'une association qui accompagne les "Zapistes".

Enfermés mais en errance. À l'aéroport Roissy Charle-de-Gaulle, au nord de [Paris](#), une vingtaine de voyageurs étrangers se trouvent actuellement en ZAPI, ces zones d'attente implantées dans les aéroports et les gares où sont placés ceux dont on soupçonne qu'ils veulent entrer illégalement sur le territoire français. Il s'agit habituellement de voyageurs munis de faux papiers ou n'étant pas en mesure de fournir les justificatifs exigés par les autorités françaises comme un visa (pour certains ressortissants) ou encore un billet retour.

Mais avec la pandémie de coronavirus et l'état d'urgence sanitaire décreté dans la plupart des pays de l'Union européenne (UE) qui ont fermé leurs frontières, ce sont désormais des

ressortissants et résidents européens qui se voient placés en ZAPI. Pire, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) a dénombré la présence de plusieurs mineurs, dont un nourrisson âgé de quatre semaines et un bébé de 16 mois arrivés au cours des derniers jours.

"C'est un lieu d'enfermement. Des enfants n'ont rien à y faire", s'insurge Laure Palun, directrice de l'Anafé, jointe par InfoMigrants.

Confinement oblige, l'association a dû temporairement renoncer à sa permanence d'accompagnement juridique sur place, mais elle s'enquiert quotidiennement du sort de ces voyageurs bloqués et des nouveaux arrivés en appelant directement la Police aux frontières (PAF) et la Croix-Rouge toujours présente. "C'est comme ça que l'on a appris qu'une famille avec un nouveau-né de quatre semaines avait été placée dans la ZAPI. La mère est Portugaise et le père Cap Verdien vivant en France avec un titre de séjour et une promesse d'embauche. Ce dernier était parti au Portugal chercher sa compagne et leur enfant, après l'accouchement", explique Laure Palun.

Plus de 150 référés déposés mais seulement deux décisions positives

Un référé liberté pour la famille a été déposé au tribunal administratif de Montreuil, lequel a rejeté la demande mardi 19 mai, deux jours après le placement en ZAPI. Saisi sur le motif d'une "atteinte grave aux libertés fondamentales", notamment en raison de la nationalité portugaise du nourrisson censée lui garantir une liberté de circulation dans l'Union européenne, le tribunal a estimé que "les intéressés ne [faisaient] pas partie des exceptions préalablement définies" par le gouvernement pour autoriser certaines personnes à titre dérogatoire depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire et le durcissement des conditions d'entrée aux frontières, peut-on lire dans l'ordonnance, consultée par l'AFP.

Depuis le début du confinement, l'Anafé a dénombré plus de 150 référés concernant des Zapistes de Charles-de-Gaulle, "avec seulement deux décisions positives, dont l'une concernait une maman avec un enfant de six mois".

>> À (re)lire : [Long-format : Aéroport Charles-de-Gaule : dans la zone des étrangers "non-admis" en France](#)

Le second cas relevé par l'Anafé ces derniers jours concerne une mère de famille mexicaine avec un enfant Tchèque et donc Européen également. Après avoir malencontreusement manqué sa correspondance pour rentrer chez elle en République Tchèque, celle-ci et son bébé de 16 mois se sont retrouvés bloqués à Charles-de-Gaulle avec très peu de liaisons aériennes maintenues à cause du Covid-19.

"Habituellement, la compagnie aérienne aurait proposé des nuits d'hôtels, mais tout est fermé. Cette dame a donc eu deux options : rester en salle d'embarquement, dormir sur un lit de camp au milieu de tout le monde et se nourrir via des distributeurs tout ça avec un bébé de 16 mois. Ou bien accepter d'aller en ZAPI pour avoir au moins un lit et de vrais repas", détaille Laure Palun qui précise que depuis, la jeune femme et son bébé ont été admis sur un vol en partance pour la République Tchèque, ce mercredi.

"C'est un pilier de l'UE qui pourrait être menacé"

"Le fait est qu'on se retrouve avec des ressortissants européens, des titulaires de carte de séjour, des travailleurs saisonniers et même des enfants placés en ZAPI qui demeurent des lieux d'enfermement aux conditions de vie difficiles", martèle Laure Palun. "Ce n'est pas normal. L'urgence sanitaire est en train de prendre le dessus sur la liberté de circuler et même sur le droit d'asile."

Car le problème ne concerne pas que la ZAPI de Roissy. L'Anafé et quatre autres ONG d'envergure, dont Amnesty International France et Médecins sans Frontières, ont publié, le 15 mai, [un communiqué commun](#) alertant sur la situation d'une femme et son enfant de cinq ans récemment interpellés à Menton, dans le sud-est de la France, et renvoyés directement en Italie par les forces de l'ordre françaises. "Cette femme a pourtant clairement émis le souhait de demander l'asile en France dès son interpellation. Cette demande d'asile n'a pas été enregistrée par la police aux frontières, en violation du droit d'asile", dénoncent les associations.

>> À (re)lire : [Les ZAPI, ces "hotspots à la française" où l'attente ronge les migrants](#)

"On voit qu'il y a une position commune des États européens sur le fait de restreindre les circulations dans le cadre du Covid-19, mais ça remet aussi en question les acquis de l'espace Schengen. On doit rester vigilant, c'est un pilier de l'UE qui pourrait être menacé", résume Laure Palun qui craint, en conséquence de la réduction des déplacements, de voir les migrants emprunter davantage les routes migratoires dangereuses, comme celles via la mer sur des embarcations de fortune.